



délibération n° B2022-45
du bureau syndical
Séance du 08 décembre 2022
Mise en valeur de la Basilic du Flogoët

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 12
Nombre de pouvoirs : 0
Nombre de votants : 12

Le huit décembre deux mille vingt deux, à dix heures trente, le bureau du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère, convoqué le vingt-neuf novembre deux mille vingt-deux s'est réuni à QUIMPER au siège du SDEF, sous la présidence de M. Antoine COROLLEUR, Président du syndicat.

Etaient présents :

Secteur d'ABERS/IROISE :

- Antoine COROLLEUR (Plourin)
- Roger TALARMAIN (Plouguin)

Secteur du CAP-SIZUN :

- René SOUBEN (Mahalon)

Secteur du CENTRE :

- Pierrot BELLEGUIC (Kergloff)

Secteur de CROZON-CHATEAULIN :

- Xavier BOREL (Le Faou)

Secteur de LANDERNEAU-LESNEVEN :

- Jean-Yves QUERE (Ploudaniel)

Secteur de LANDIVISIAU/HAUT LEON :

- Marie-Claire HENAFF (Saint-Vougay)

Secteur de MORLAIX :

- François HAMON (Saint-Martin-des-Champs)

Secteur de QUIMPER :

- Thomas FEREC (Briec)
- Hervé HERRY (Ergué-Gabéric)

Secteur de QUIMPERLE/CONCARNEAU :

- Jacques RANNOU (Rosporden)
- Marie-José TOULLEC (Bannalec)

Excusés : **Secteur du PAYS BIGOUDEN** : Stéphane LE DOARE (Pont-l'Abbé) et **Collège des EPCI** : Pascal KERBOUL (Communauté de Lesneven Côte des Légendes)

↳ **Services du SDEF** : Jacques MONFORT, Directeur, Emmanuel QUERE, Directeur adjoint, Christian HENAFF, Responsable du pôle administratif et comptable et Morgane BOULIERE, Responsable du pôle juridique.

□ □ □ □

Est élu secrétaire de séance : pierrot BELLEGUIC

Mise en valeur de la Basilique du Folgoët
Délibération du Bureau N°B2022-45

Le Président rappelle la délibération du Bureau n°B2021-22 du 28 mai 2021, fixant à 8 200 € la participation du SDEF pour la mise en valeur par la lumière de la Basilique du Folgoët.

Le coût des travaux s'avère plus élevé qu'initialement prévu, 32 244 € au lieu de 27 544 € HT.

Le Président propose de porter le financement du SDEF à 10 000 €.

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve la proposition du Président.

Le 23 mars 2023

Le Président du SDEF
Antoine COROLLEUR



Le secrétaire de séance

